

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Décembre 1872.

Chronique générale.

M. Gambetta n'avait pas encore prononcé son pâle discours que ses féaux sujets lui préparaient un triomphe.

Nous ne rions pas : des enthousiastes à deux francs par jour devaient porter M. Gambetta en triomphe à son arrivée à la gare de Saint-Lazare. Leur attente et leur espoir ont été trompés par la vigilance du préfet de police d'abord et par la séance de nuit sur laquelle on n'avait pas compté chez les frères et amis. Les prétoriens de la feue dictature étaient samedi soir à leur poste, mais l'attitude de la foule à leur égard n'était rien moins que sympathique.

Si la Chambre siégeait à Paris, quelle occasion pour un nouveau 4 septembre !

On lit dans *Paris-Journal* :

On parle de la retraite de deux ministres : MM. Jules Simon et de Rémusat.

On parle de la démission en masse des 204.

Nous ne croyons ni à l'un ni à l'autre de ces bruits.

Le ministre de l'intérieur vient de refuser à M. Tolain, député de la Seine, l'autorisation de faire deux conférences (salle des écoles), sur l'économie politique en France et en Angleterre.

Selon la *Gazette de la Croix*, l'empire allemand compte en ce moment 41 millions 58,000 habitants.

D'après un autre journal allemand, les armes françaises dont l'Allemagne du Nord est en ce moment en possession, compren-

ent 540,000 fusils, parmi lesquels 250,000 chassepots, 60,000 fusils à tabatière et 60,000 sabres.

La plus grande partie de ce butin est conservée à Mayence ; il s'y trouve 400,000 pièces ; à Cassel, 75,000 ; à Erfurt, 65,000.

On annonce l'arrivée à Versailles du général Manteuffel qui serait chargé, dit-on, d'une mission toute particulière de son gouvernement, auprès de M. le Président de la République.

Quoique cette nouvelle soit fort répandue, il se pourrait que M. de Manteuffel ne se rendit pas personnellement à Versailles ; mais nous pouvons, en tout cas, affirmer qu'un envoyé prussien y était attendu dans la journée d'hier.

Nous ajouterons que ce voyage n'est motivé par aucun incident politique, et même, dans d'autres sphères, il est démenti.

Un bruit grave circule avec persistance.

A la suite d'une information judiciaire et d'une perquisition domiciliaire faites dans une de nos villes maritimes les plus importantes, la justice aurait découvert une correspondance des plus compromettantes pour un député de la gauche.

Ce député serait en correspondance suivie avec les communards réfugiés à Jersey, avec Bergeret lui-même.

On paraît avoir voulu étouffer l'affaire, mais elle a été ébruitée. Toutefois nous ne garantissons rien.

Dans l'intervalle des deux séances, M. Dufaure s'est rendu auprès de M. Thiers pour lui faire connaître les déclarations si graves et si conciliantes de M. d'Audiffret-Pasquier.

M. le Président de la République, appréciant toute la portée de cette manifestation, s'est mis d'accord avec M. le garde des sceaux sur le langage à tenir au nom du gouvernement.

Le discours de M. Dufaure est donc l'expression complète et réfléchie de la politique gouvernementale.

M. Thiers, dit le *Monde*, vient d'instituer une commission chargée d'étudier le différend existant entre le Portugal et la Grande-Bretagne, et au sujet duquel il a été pris pour arbitre par les deux parties intéressées. Les membres de cette commission ont été choisis pour la plupart parmi d'anciens diplomates. M. Baudin, qui a occupé les plus hautes positions dans la diplomatie française, doit en faire partie.

On lit dans le *Français* :

Des journaux radicaux et quelques officieux prétendent que le mouvement dissolutionniste se développe. C'est absolument le contraire de la vérité. Le mouvement s'est fort ralenti depuis deux ou trois jours dans les villes où il s'était produit d'abord. Les départements de Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Eure, Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Morbihan et du Finistère sont demeurés à peu près complètement indifférents aux appels de l'*Union républicaine*.

Le même journal croit savoir que la majorité des membres du gouvernement a vu d'un fort mauvais œil l'attitude politique que M. Calmon a prise en tant que préfet de la Seine.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 14 décembre.

(Suite et fin.)

M. d'Audiffret-Pasquier reprenant. — Vos radicaux, vous en avez fait un portrait de fantaisie. Ce qu'ils sont, écoutez ; c'est un des leurs qui va vous le dire.

L'orateur lit un passage d'une brochure, niant l'âme, attaquant la propriété, la famille, stigmatisant tout ce qui est honnête et beau.

La droite applaudit. La gauche est en ébullition. Gambetta va de l'un à l'autre, modérant ses partisans, mais incapable de calmer M. Maurice Rouvier, que le qualificatif de méchant bossu appliqué à l'auteur de l'article (M. Alfred Naquet) a eu le don d'exaspérer.

M. d'Audiffret-Pasquier. — Eh bien ! messieurs, savez-vous à quoi mènent ces doctrines ? Elles mènent tout droit à la servitude, et il arrive alors un jour où César peut venir : la moisson se trouve mûre pour le faucheur. (Longs applaudissements à droite.)

Ce sont vos couches qui ont fait la Commune. (Bravos à droite.) Il faut en finir avec cette école, qui trouve toujours à détruire et jamais à faire quelque chose d'utile au pays. Vous qui parlez au nom de la liberté, vous les avez bâillonnées toutes, et je prie le ciel de ne jamais mettre le pouvoir en vos mains, car ce jour-là le sort de la France serait compromis. Vous prêchez la dissolution, disant qu'il n'y a pas de majorité, c'est parce que vous sentez que la majorité va se faire. Chacun s'inspirant de son patriotisme, fera des concessions, en sorte qu'il n'y ait plus dans cette Chambre que des conservateurs et des radicaux.

Mes collègues, comme moi, tout en conservant leurs convictions, trouveront dans leur âme la force de sacrifier certaines aspirations au bonheur général, et ils accepteront franchement et loyalement l'état actuel, pourvu qu'on consente à ne pas nous fermer l'avenir. (Bravos à droite.) La grande majorité conservatrice est faite, mais nous ne sacrifions pas les libertés parlementaires, nous ne sacrifions pas les intérêts conservateurs. Non, jamais. (Bravos très-vifs à droite.)

DISCOURS DE M. LOUIS BLANC.

M. Louis Blanc. — C'est avec une émotion profonde que je monte à cette tribune, mais il s'agit de la France et je saurai faire mon devoir.

Des attaques injustes ont été proférées à cette tribune, voulant faire remonter à tout un parti la

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE XXIII.

LES PROCONSULS.

(Suite.)

Les brigands continuaient toujours leur chemin, en tournant parfois la tête pour surveiller le bois, mais sans se hâter plus qu'au paravant.

Quand le peloton envoyé à leur poursuite sortit du bois, Mitved les vit s'arrêter et ajuster à leurs pieds les longs patins à neige, comme s'ils se préparaient à se réfugier dans la plaine, de l'autre côté de la colline.

— Pa-skaré ! Pa-skaré ! plus vite ! plus vite ! cria-t-il aux Cosaques, qui descendirent la pente rapide au galop.

Comme enchaînés par une curiosité inquiète, les patineurs demeuraient immobiles ; deux d'entre eux, qui avaient armé leurs carabines, les rejetèrent sur leurs épaules, comme s'ils les jugeaient inutiles.

Cependant l'eau qui couvrait l'étroite vallée n'avait pas plus d'une archine et demie de hauteur, et à travers son cristal, que n'agitaient pas encore les pieds des chevaux, on voyait transparaître la couleur émeraude du gazon.

Précédés par leur lieutenant, les Cosaques y entrèrent sans hésiter, soulevant une poussière d'eau ; les Polonais regardaient toujours.

Tout-à-coup Tokolo, qui s'était rapproché de la lisière du bois, aperçut les cavaliers.

— Excellence, rappelez-les, s'écria-t-il, en agitant les bras. Halte, halte ! les fondrières !

Mitved ne comprenait pas. Soudain le

cheval du lieutenant s'enfonça dans la vase jusqu'à la selle, se débattit un instant et disparut, entraînant avec lui son cavalier.

— En arrière ! en arrière ! criait le brigadier.

Déjà il était trop tard ; en s'arrêtant, les chevaux s'étaient comme englués dans cette vase visqueuse, trop molle pour porter, trop tenace pour se détacher, et qui semblait aspirer peu à peu sa victime avec une force invincible. Debout sur la selle de leurs montures, comme des naufragés sur une barque qui sombre, les Cosaques agitaient, avec désespoir, leur longues lances, pour appeler leurs camarades à leur secours.

Pour aller jusqu'à eux, il fallut jeter sur la vase des branches entrelacées, ponts dangereux sur lesquels on ne peut passer qu'en courant et qu'à chaque sauvetage il faut renouveler.

Ce moyen ne suffit pas pour les sauver tous, quatre disparurent lentement dans l'insondable borborygme ; le soir, on voyait encore flotter au-dessus de l'eau, limpide comme le cristal et paisible comme celle

d'un lac, le guidon rouge et blanc attaché à la hampe d'une lance, dont l'extrémité s'élevait au-dessus de cette nappe perfide.

Mais, à cette heure, il n'y avait plus personne sur ces collines, où le vent seul pleurerait dans les sapins dépouillés.

Mitved venait, avec sa colonne infernale, d'entrer à Stobnica, et les Polonais, après une courte halte sur un rocher, avaient enfin réussi à regagner la chaussée élevée qui conduit à Suchedniow.

CHAPITRE XXIV.

DISPERSION.

Le jour fatal était arrivé.

Le 27 mars 1863, par toutes les chaussées conduisant à Slonobska, plus de vingt mille hommes de troupes moscovites se mirent en mouvement.

Comme des nuées qui, avant l'orage, montent de divers points de l'horizon, noires et menaçantes, les bataillons s'avancèrent, sombres et silencieux, sur chaque route.

responsabilité d'actes qui lui font horreur et contre lesquels il a toujours protesté avec indignation. C'est là une tactique coupable que je ne saurais laisser se propager... alors est venu le nom de radicaux, que l'on a substitué à celui de républicains. Eh bien oui, nous sommes radicaux, et je puis dire à mon contradicteur qu'alors que sous l'Empire des libéraux ardents mendiaient les faveurs du maître, tel de ces radicaux expiait par vingt ans d'exil son amour pour la liberté. (Bravos à gauche.)

L'histoire est là pour nous apprendre que lorsque le sanctuaire des lois est un prétoire, le temps est près où il peut devenir une arène. D'où vient que le commerce se plaint, que l'industrie chôme, que le travail est paralysé? C'est parce que, malgré le rétablissement de l'ordre, la levée de l'état de siège n'est pas encore venue et que l'ajournement de la clémence est jugé utile par M. le Président de la République. Il n'y a qu'un remède à l'état vraiment anarchique qui nous régit: c'est un appel direct au pays. (Le bruit des conversations particulières empêche d'entendre l'orateur. La sonnette du président est incapable à rétablir la tranquillité. Les bancs des députés se vident peu à peu. Il n'y a presque plus personne à droite.)

L'orateur, reprenant l'argumentation de M. Gambetta, délaye un à un les points principaux de son discours pour arriver à cette conclusion qu'il n'y a pas possibilité de mettre la droite d'accord sur le choix d'un monarque.

Cris divers. — A la question.

M. le président. — Mais vous n'avez donc pas entendu que la discussion a pris une direction générale.

M. Louis Blanc. — Mais j'y suis, dans la question. Le pays a trop de repos, d'ordre, de sécurité, vous l'oubliez trop volontiers, pour attendre le jour et l'heure propices où il vous plaira de fonder la monarchie, sans vous préoccuper du malaise général et de l'inquiétude qui règne partout. (Bravos à gauche. — Bruit à droite.)

Une voix à gauche. — Vous ne pourriez pas abréger un peu.

M. le président. — Je vais me voir forcé de lever la séance, si le bruit continue.

M. Louis Blanc. — Messieurs, si vous ne voulez pas m'écouter, écoutez au moins M. de Montalembert; c'est M. de Montalembert qui a dit... (Interjections.)

M. Fresneau s'agite vivement à sa place; on a de la peine à le calmer.

M. Louis Blanc. — Messieurs, si vous croyez que les élections complémentaires ne prouvent absolument rien...

Voix à droite. — Rien.

M. Louis Blanc. — Vous avez un moyen sûr de savoir si cette agitation est factice, eh bien, interrogez l'opinion publique, elle se prononcera. (Rires à gauche.)

Le bruit recommence.

M. le président, à un interrupteur de la droite. — Vous avez demandé la parole après l'orateur, vous n'avez pas le droit de l'interrompre.

Nous entendons au milieu du tumulte que M. Louis Blanc parle du gouvernement titulaire et républicain de M. Thiers, puis un instant après,

cette phrase: la modestie est la vertu de la victoire, la dignité est la vertu de la défaite.

De tous les bancs: Concluez.

L'orateur prononce quelques mots où il fait un dernier appel aux urnes.

M. Raoul Duval. — On a dit tantôt à lundi. Cette discussion doit se terminer aujourd'hui.

M. Ricard. — Je n'ai pas suscité le débat. Une grande faute politique l'avait rejeté de cette Assemblée, une grande faute politique le ramène à cette tribune. Il faut que cette discussion soit complète et qu'on ne puisse l'étouffer d'aucune façon. L'heure est trop avancée, l'Assemblée est fatiguée; je demande le renvoi à demain ou à lundi.

A droite. — Non! non!

M. Ricard. — J'entends dire: une séance de nuit!

Sur tous les bancs. — Oui! oui!

M. Raoul Duval. — Il faut que cette question soit vidée aujourd'hui même.

Tous. — Oui! oui!

M. de Goulard. — Je demande à la Chambre le renvoi à ce soir, une question ainsi commencée doit être vidée.

De tous côtés. — Oui! oui!

M. le président met aux voix le renvoi à ce soir. Le renvoi est prononcé.

La séance est renvoyée à 9 heures.

SÉANCE DE NUIT.

La séance est ouverte à neuf heures dix minutes.

DISCOURS DE M. RAOUL DUVAL.

M. Raoul Duval. — J'aborde tout de suite la question. Nous avons, messieurs, à nous demander s'il est opportun, s'il est politique, s'il est de l'intérêt du pays de nous dissoudre immédiatement. Je suivrai pas à pas les orateurs qui se sont succédé à cette tribune dans chacun de leurs arguments. On a parlé de la situation douloureuse de la nation, au jour des élections; mais est-il convenable, je vous le demande, de mêler la pression de l'étranger à cette situation douloureuse? (Très-bien! à droite et vifs bravos.) Vous nous parlez de nos tendances; il ne s'agit pas aujourd'hui de république ou de monarchie.

Voix à droite. — C'est vrai!

M. Raoul Duval. — Ce qu'il faut, c'est de voir si le patriotisme nous commande de nous séparer, ou s'il n'est pas de notre devoir de rester à ce poste, et si aujourd'hui la dissolution ne serait pas, de notre part, la plus grave des désertions. (Très-bien! très-bien à droite.) Vous avez parlé des élections partielles et de leur immense succès pour vos idées. Jamais les élections partielles n'ont assuré le même nombre de votants que celui qui courrait aux urnes aux élections du 8 février. Je dois cet hommage à la liberté électorale dont nous avons joui, et s'il y a eu, en certains cas, pression, il ne faut la chercher que dans les tracasseries de cette puissance dictatoriale qui mettait tout en œuvre pour étouffer la voix de la nation. (Très-bien! très-bien à droite. Murmures à gauche.)

Ce que vous avez entendu à cette tribune à ce sujet, c'est purement et simplement la doctrine de la Commune de Paris. (Long tumulte. Cris à gau-

che. Bravos à droite.)

M. Raoul Duval, tourné vers la gauche: Oui messieurs, les théories de la démocratie exclusive dont vous vous dites les représentants est la négation du régime parlementaire et l'anéantissement de la volonté du pays. (Violente interruption. Les interruptions se croisent sur tous les bancs.)

M. Raoul Duval. — Or savez-vous ce que c'est que la vraie démocratie? La démocratie c'est la partie du peuple qui s'est élevée par son travail et non celle qui ne doit ses opinions qu'aux idées subversives puisées dans des études vicieuses. (Bruit à gauche.) Vous nous avez dit encore que l'Europe ne nous est pas sympathique. A qui la faute? sinon aux divisions que vous avez suscitées. Ses sympathies nous reviendront, j'en suis assuré, le jour où elle nous verra unis dans cette seule pensée, l'amour du pays. (La salle est dans une agitation indescriptible.) Vous nous avez dit aussi qu'il y avait deux partis dans cette Chambre.

A qui la faute, à vous qui ne songez qu'à vos sympathies pour des principes qui tendent à tuer le droit. Nous n'avons pas de majorité, dites-vous, c'est une erreur, et je réponds tout de suite que nous avons au service du gouvernement une belle majorité de 400 à 450 voix. C'est au nom de la République que vous nous demandez de nous dissoudre. Eh bien! vous n'y réfléchissez pas, car ce que vous demandez serait le coup le plus terrible porté à cette République. (Bruit.)

M. le président. — Je demande le silence au nom de la gravité de la question qui est portée à cette tribune.

M. Raoul Duval. — Déjà en 1849 on demandait la dissolution au nom de la République; des hommes sincères combattirent cette prétention. Le rapporteur, l'honorable président qui dirige ces débats, un de ces républicains qui font aimer la République (longs bravos), combattit le projet. L'Assemblée se sépara. La monarchie ne fut pas faite. Qui en a profité? C'est la dictature. Est-ce là le remède républicain, dites-le moi? (Applaudissements à droite.)

M. Raoul Duval lit un document. Le bruit nous empêche d'entendre.

M. Gambetta, debout. — Lisez, lisez.

M. Raoul Duval. — Cette parole, je l'emprunte à Mirabeau, le plus illustre des orateurs qui se soient montrés à cette tribune. Il flétrissait les rhéteurs, lui! Quels sont donc les antécédents de l'homme auquel j'ai l'honneur de répondre? (Réclamations à gauche.)

En disant un homme, je n'ai pas cru faire un mauvais compliment; mais nous nous rappelons toute cette fantasmagorie de la dictature, les dépêches appelées par le brave d'Aurelles un assassinat moral; le drapeau rouge flottant sur les édifices publics; le mépris des lois préché à l'armée; cette violation de la liberté de la presse, la saisie des journaux portant le secret des élections. Nous nous rappelons tout cela. (Bruit à gauche.)

A droite, plusieurs membres debout. — A la porte.

M. Raoul Duval. — Qu'avez-vous fait? vous avez créé des foules d'inéligibilités (interruptions à gauche. Tumulte général. Le président agite plusieurs fois sa sonnette.)

Une voix, à droite. — Les visites domiciliaires.

A gauche. — A la question.

A droite. — On y est à la question.

M. Raoul Duval. — Si vous voulez les preuves de ce que j'avance, je lirai les pièces. Ce que vous avez fait, vous qui parlez de liberté, vous faisiez battre la caisse par vos préfets au profit de vos candidats préférés contre la nomination de M. Thiers.

Voix à gauche. — Jamais les élections n'ont été aussi libres.

M. Raoul Duval lit un passage de l'enquête du 18 Mars. (Longs murmures.)

M. le président. — Je vais tâcher de saisir les interruptions et je rappellerai à l'ordre les interrupteurs.

M. Raoul Duval. — Le décret des inéligibilités fut arrêté, grâce à la vigueur du ministre sorti de Paris, je suis heureux de lui en rendre hommage, malgré l'opposition de ceux qui devaient plus tard être les amis et les confidentes des hommes de la Commune de Paris.

Ce que vous avez fait, le voici: quand le mouvement éclate, quand les naifs se font tuer aux portes de Paris, eux mettent prudemment en sûreté leur précieuse personne de l'autre côté de la frontière. (Agitation épouvantable.) Et vous parlez de pouvoir populaire. Mais quand de pareilles paroles échappent à des hommes politiques, il y a dans les bas-fonds de leur parti des scélérats tout prêts à passer de la parole aux actes.

(M. Ordinaire s'agite à son banc. Les interruptions se croisent de droite à gauche.)

M. Raoul Duval. — Et quand nous retrouvons certains des hommes qui se montraient dans les rangs de la Commune organisant le pétitionnement...

A gauche: Insulteur!

M. Mestreau. — Vous avez menti.

M. le président prie M. Mestreau de retirer son expression.

M. Mestreau. — Je ne la retirerai que lorsque M. Duval retirera la sienne.

M. le président. — Expliquez-vous.

M. Mestreau. — Comme membre de la gauche j'ai signé la pétition de dissolution. Je n'entends pas que Monsieur vienne me confondre avec les communards de Paris.

A gauche. — Vous nous prodiguez l'insulte.

M. Raoul Duval. — Je ne confonds pas mes collègues avec ces gens-là.

M. le président. — M. Mestreau a eu tort de prendre pour lui une expression qui ne lui était pas adressée. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. Edmond Adam dit quelques mots à M. le président du pied de la tribune.

A gauche. — Nous ne tolérerons pas les insultes.

M. le président. — J'ai suivi avec soin le discours de l'orateur, et quand j'ai dit à M. Mestreau que ces paroles ne s'adressaient pas à lui...

A gauche. — A qui donc?

M. le président. — Si j'avais cru que M. Duval s'adressait à un de ses collègues, je l'aurais rappelé à l'ordre. Mais je sais que telle n'était point sa pensée. J'engage encore une fois M. Mestreau à retirer son expression.

— Que Dieu nous soit en aide! mais....

— Entre combattre avec acharnement ou briser nos épées et nous rendre, je ne vois pas d'alternative, interrompit le général.

— Nous rendre! fit Marpha, nous rendre à des Moscovites! Mon père n'a pas pu vouloir dire cela.

— Je ne vois pourtant pas d'autre parti possible, reprit lentement Langiévitich; auriez-vous quelque moyen autre que cela, monsieur Kirposky?

— Peut-être, dans les circonstances où nous nous trouvons, serait-il plus prudent de tenter le passage par Wielun et d'attaquer ensuite l'ennemi à l'improviste, ainsi que vous l'aviez proposé au dernier conseil. Narbut secoua la tête.

— Pour cela, il aurait fallu que l'ennemi ne fût pas prévenu de notre projet.

— Quoi! les Moscovites seraient sur leurs gardes?

(La suite au prochain numéro.)

Sauf la garde impériale, toute l'armée russe était représentée dans ce redoutable déploiement de forces: grenadiers à la capote grise, coiffés du bonnet de même couleur, liseré de rouge; dragons bleus, portant la carabine et le sabre droit; uhlands verts, faisant flotter au vent les banderoles bleues et rouges de leurs longues lances; artilleurs, que de loin il était facile de reconnaître à la croix blanche de leurs buffleteries; tirailleurs finlandais, au costume terne et sévère; Cosaques réguliers, Frères du Couteau, serrant autour de leur touloup de cuir, dans leur ceinture rouge, pistolets, haches et coutelas.

Dans les champs, les blés commençaient à verdier; dans les bois, les arbres à bourgeonner, les oiseaux célébraient le retour du printemps et la nature était en fête.

Sur les routes, la poussière, soulevée par le pas des hommes et des chevaux, enveloppait, de sa teinte grise, les bataillons; les rayons du soleil faisaient étinceler les lances, les baïonnettes, et l'on n'entendait que le bruit sourd de cette marée humaine, sou-

levée pour la destruction, les hennissements des chevaux, le son des trompettes et le roulement des canons de cuivre portant, gravé sur leur culasse, l'A couronné qui, en Russie, remplace, en la rappelant, l'odieuse et brutale inscription des anciens engins de guerre: *Ultima ratio regum*.

La mitraille est la raison des forts.

Là l'image de la résurrection, ici l'image de la mort.

Le contraste était terrible.

Ce jour-là, sous prétexte de visiter les environs du camp; Langiévitich et Narbut avaient gravi le sommet de la colline de Slonobaska; rien encore n'apparaissait à l'horizon, mais ils savaient que l'heure était proche, et leur visage était empreint de tristesse et de résolution. Ils sentaient que la trahison veillait autour d'eux, déjouant leurs projets, paralysant leurs efforts, semant la défiance et le découragement dans cette petite armée, espérance de la Pologne, et ils craignaient que l'enthousiasme et la foi en leur sainte cause ne fit défaut, pour la première fois, à leurs soldats au moment du

combat.

Le matin même, deux désertions avaient encore été signalées; l'un des déserteurs était un officier russe, venu, disait-il, pour prendre du service parmi les insurgés; l'autre était.... un Polonais.

Les deux chefs se dirigèrent en silence vers un rocher solitaire, au pied duquel les attendait Wladimir, assis entre sa fille et l'abbé Rascomsky.

— Salut, frères! dit le vieillard, d'une voix triste, nous voici en plein printemps.

— Et les chemins sont déjà secs, répondit Narbut.

Ces paroles qui, sous leur insignifiance apparente, disaient tant de choses, furent suivies d'un profond silence.

Langiévitich le rompit le premier.

— Mon devoir, dit-il, est de tenter tout ce qu'il est humainement possible de faire.... nous combattons.

— Enfin! s'écria Marpha, dont les joues pâlies se colorèrent et dont le regard étincela.

Le vieillard lui baisa la tête, en disant:

M. Mestreau. — Que M. Duval veuille parler en termes aussi clairs que M. le président et je retirerais le mot.

M. Duval. — Qu'on retire l'injure et j'expliquerais ma pensée.

M. le président répète son observation.

A gauche. — Que M. Duval le dise, lui.

M. le président insiste pour que M. Mestreau retire sa proposition.

M. Mestreau. — Non.

M. le président. — M. Mestreau est rappelé à l'ordre. Quel intérêt avez-vous à vous opposer aux explications d'un honnête homme?... (Bruit à gauche.)

M. Raoul Duval, très-ému. — Comment voulez-vous que quand je parle de la Commune, ce soit à des collègues que je m'adresse. Je poursuis.

La campagne de dissolution, après avoir commencé dans le Var, s'est poursuivie à Grenoble.

N'est-elle pas l'œuvre d'une volonté persévérante qui a abouti au pétitionnement dont on se fait une gloire aujourd'hui? J'espère que l'Assemblée aura la fermeté de repousser cette malheureuse tentative, qui serait cause des plus grands maux, tant que votre œuvre ne sera pas achevée. (Bravos prolongés à droite.)

M. Le Royer monte à la tribune. Il est onze heures moins le quart.

M. Le Royer. — Je crois que l'Assemblée me saura gré de ne pas suivre l'orateur sur le terrain où il s'est placé. Je ne veux du reste que donner des explications particulières sur le groupe parlementaire auquel j'appartiens.

M. Thiers vous l'a dit : le calme régnait dans le pays pendant la prorogation. Dans son Message, il ne faisait que s'inspirer du sentiment du pays. (Protestations à droite.)

Assurément, messieurs, je ne pense pas vous être agréable. Cela, du reste, ne fait pas l'objet de notre délibération. Comment agissons-nous? Toujours constants dans notre appui à M. le Président de la République, nous n'avons qu'un but, c'est d'assurer au pays un lendemain.

C'est avec douleur que j'assiste à cette discussion. Je crois à votre sincérité. Oh! oui, mais quand vous me dites que vous voulez assurer l'avenir du pays en assurant la responsabilité ministérielle, je vous dis que vous voulez le pouvoir, et que quand vous le tiendrez et que pas un fonctionnaire ne sera différent de vous comme opinion, c'est vous alors qui demanderez la dissolution. (Bruit à droite.)

Je vous en prie, ne m'interrompez pas. Les minutes s'écoulent et nous perdons un temps précieux.

Quoique vous en disiez, vous êtes impuissants à soutenir un gouvernement. Vous pouvez fermer les yeux à la lumière, mais vous ne pouvez empêcher la lumière d'être. Vous avez déclaré maintes fois que vous étiez constituants, constituez donc. Vous êtes divisés, non pas par vos opinions, mais par vos intérêts. Constituez, si vous le pouvez... Vous ne répondez pas.... C'est que vous êtes impuissants.

Soyez plus modestes, ou tout au moins tâchez de vous entendre.

Je ne sortirai pas du débat comme l'a fait M. le duc d'Audiffret-Pasquier, je ne me laisserai pas aller à des violences de langage comme l'orateur qui descend de cette tribune. Je resterai dans la question.

Ce ne sont plus ce que vous appelez les masses populaires qui demandent la dissolution; ce sont les commerçants et les industriels, ce sont les négociants et les capitalistes.

Voulez-vous savoir mon sentiment? Eh bien! je suis d'avis que l'on renvoie toutes ces pétitions à la commission des Trente. (Très-bien! à gauche.)

Oui, je viens vous demander, avant de statuer sur ce pétitionnement, d'attendre le rapport de la commission des Trente. Nous le pensons ainsi, nous le désirons ainsi.

Songez-y bien, il est impossible pour vous d'escalader le pouvoir.

M. le garde-des-sceaux. — Le gouvernement croit devoir donner son opinion sur la question.

Messieurs, cette discussion était inévitable. Née dans une grande crise, personne n'a songé à limiter ou à déterminer le mandat de l'Assemblée.

C'est à tort que l'un des orateurs qui a occupé cette tribune a trouvé dans les préliminaires du traité de paix une délimitation de vos pouvoirs. (Bruits à gauche. — Applaudissements à droite.) Il n'a pas dit qu'il était, lui, maître d'en déterminer la durée.

M. Louis Blanc n'a pas réfléchi, quand il a dit que vous aviez l'intention de vous éterniser aux affaires. Si j'en croyais les expressions imagées de

M. Louis Blanc, ce serait le peuple disant à son mandataire de se retirer. Je n'ai jamais vu cette intervention du peuple que dans l'intervention armée du 15 mai. (Applaudissements à droite.) S'il est un pouvoir qui peut juger de l'opportunité de la dissolution, c'est l'Assemblée elle-même.

Je comprends que l'un de vous nous demande de déterminer votre mandat, une pétition respectueusement adressée à l'Assemblée est légale. C'est là un droit qui reste entier.

Mais comment ces pétitions ont-elles été préparées? C'est là ce que je ne veux pas chercher. Je ne veux pas m'arrêter à ces misères.

Supposons toutes pétitions régulières, eh bien, l'Assemblée est infiniment plus compétente que les pétitionnaires pour se prononcer. (Protestations à gauche.)

Le pays sort de deux épreuves douloureuses, ne cherchons pas pour le guérir des moyens qui aggraveraient la situation. Nous avons été prévenus qu'un grand voyage de propagande dissolutionniste était entrepris.

A gauche. — Rappelez-vous le Message!

M. Dufaure. — Nous avons fait pendant la prorogation un beau rêve, c'était de vous remettre la situation telle que vous nous l'aviez laissée. Nous en avons été empêchés par l'éloquence de Savoie et du Dauphiné. (Applaudissements à droite.) D'autres manifestations ont eu lieu, mais la personnalité de M. Gambetta a nécessairement effacé les autres personnalités voyageuses. (Nouveaux applaudissements à droite.) Nous avons compris qu'il était urgent de nous occuper de ce qui se passait à Chambéry et à Grenoble.

M. Taberley. — Et à Bordeaux?

M. Dufaure. — Je suis trop sincère pour omettre ce qui s'est passé à Bordeaux, mais je ne m'occupe que de ce qui peut se rattacher à notre discussion. J'arrive au discours de M. Le Royer. Il a été trop loin en attribuant à la commission des Trente des intentions qu'elle n'a pas. J'ai été trop ému, en entendant le discours de l'honorable duc d'Audiffret-Pasquier. La commission a été nommée sur notre demande comme sur celle d'une partie de l'Assemblée.

Quant à une solution, ce n'est pas au pays que nous avons à la demander, c'est à l'Assemblée elle-même. (Applaudissements à droite.)

On a exagéré les inquiétudes du pays. Et, en supposant qu'il n'y ait eu aucune exagération, quel remède proposez-vous? Pour sortir de l'embarras où vous vous trouvez, vous allez d'un seul coup, déclarer l'Assemblée et le Président de la République dissous. On m'a dit que plus tard le Président de la République serait nommé par une majorité immense de collèges électoraux. Oui, mais en attendant?... (Très-bien! à droite.)

Je ne dirai pas à M. Gambetta qu'il désire les élections nouvelles parce qu'il croit qu'elles le porteront au pouvoir; mais je crois qu'il lui faut quelques années de plus, et que M. Thiers a passé plus de temps de sa vie avant d'arriver au poste éclatant qu'il occupe aujourd'hui.

Ne cherchons pas dans la dissolution un remède à la situation. Cherchons-la dans notre sagesse commune. (Applaudissements à droite.) Une dissolution amènerait un trouble immense.

Le trouble n'est pas une situation tolérable. Ce qu'il nous faut, c'est le repos. (Très-bien.) Pour nous, dissolution est synonyme d'agitation... Nous voterons l'ordre du jour.

La discussion est close.

M. Lambert Sainte-Croix. — J'avais proposé un ordre du jour motivé, mais je le retire, étant d'avis que vous ne devez prendre comme commentaires que les paroles que la majorité, la vraie majorité vient d'applaudir. (Très-bien.)

M. de Féligonde demande que l'ordre du jour soit affiché à gauche. (Applaudissements à gauche.)

M. le général Billot. — J'ai l'honneur d'appartenir à la véritable majorité de cette Assemblée, et je viens vous proposer cet ordre du jour motivé :

« L'Assemblée nationale,

» Considérant que la question de la dissolution, c'est-à-dire de renouvellement intégral soulevé par les pétitions, doit être examinée en même temps que la question de renouvellement partiel dont la Commission des Trente est déjà saisie,

» Passe à l'ordre du jour. »

M. le ministre de l'intérieur. — Le gouvernement se prononce pour l'ordre du jour pur et simple.

M. le président met cet ordre du jour aux voix, par scrutin public.

A gauche. — Il faut afficher les discours.

L'affichage du discours de M. Dufaure est seul voté.

M. Bouchet. — Vous trompez le pays.

Voici le dépouillement du scrutin :

Votants..... 691

Majorité absolue..... 348

Pour..... 490

Contre..... 201

La séance est levée à minuit 35.

Chronique locale et de l'Ouest.

Le ministre de l'intérieur a ouvert un crédit aux préfets de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure pour les inondés.

Orléans, 16 déc., 5 h. 55, soir.

La décroissance de la Loire supérieure, de l'Allier et de la Vienne s'accroît de plus en plus.

La Loire ne marque plus que 2^m 11 à Orléans.

L'Allier, à Moulins, était déjà descendu à 4^m 46 hier matin. La Vienne, à Châtellerault, marquait 4^m 70 ce matin. Le Cher, seul, décroît lentement, mais il décroît.

Ainsi, l'on peut se rassurer : de Saumur à Nantes, la décroissance actuelle y continuera.

Angers, 16 déc., 10 h., soir.

Décroissance générale et continue de la Loire et de ses affluents.

On peut se rassurer de Saumur à Nantes. — Faites publier et prévenir d'urgence.

La Loire, à Saumur, marque 4^m 40.

Samedi soir, les gendarmes en tournée sur la route d'Allonnes entendirent des cris plaintifs partant d'une charrette qui allait devant eux. Ils hâtèrent le pas et trouvèrent dans la charrette le sieur Urbain Roy, garçon menuisier, qui souffrait horriblement d'une fracture du bras à l'articulation du coude.

Voici comment cet accident serait arrivé.

Roy, marchant à côté de son cheval, voulut prendre son manteau, placé sur le devant de la voiture; tandis qu'il allongeait le bras droit, il posait la main gauche sur la croupe de l'animal, qui, surpris, fit un bond, raa et renversa son conducteur.

Grâce à son agilité, Roy s'arracha le corps de sous la roue; mais, cependant, le bras se trouva engagé et fut écrasé à la hauteur du coude.

Hier matin, un cheval de cabriolet, conduit par M. Monneron, s'est emporté sur le pont Napoléon. Place du Roi-René, le véhicule a heurté une pierre, s'est renversé et l'animal s'est abattu. Malheureusement, M. Monneron a été projeté sur un monceau de pierres.

Les passants et les habitants du quartier se sont portés à son secours, et l'ont relevé; il avait une blessure à la tête qui répandait du sang abondamment.

M. Brillatz, pharmacien, rue Royale, a fait le premier pansement. On espère que cette chute n'aura pas de suites fâcheuses.

INONDATIONS A NANTES.

On lit dans l'*Indépendance* du 14 décembre :

Un affligeant spectacle, sans précédent connu, s'est offert à nos yeux aujourd'hui. Le maximum de la crue, qui devait être de 6 mètres 10 et ne devait arriver que dimanche à Nantes, s'est propagé avec une rapidité et une amplitude extraordinaires; dès huit heures, ce matin, le fleuve atteignait 6 m. 20 et ne tardait pas à s'élever à 6 m. 30.

Tous les abords de la Loire, depuis le pont jeté à l'embouchure de l'Erdre jusqu'à l'extrémité ouest de la ville, sont recouverts d'eau qui, en nombre d'endroits, n'atteint pas moins d'un mètre de hauteur. La vue de cette longue suite de magasins fermés, battus par la vague, est, on le conçoit facilement, navrante. Un sentiment de profonde compassion vous pénètre, quand on songe au sort des malheureux habitants qui n'ont eu qu'à peine le temps de sauver le plus précieux et ont dû abandonner quantité de meubles, marchandises, etc., si rapidement gagnés par l'eau. Ce n'est rien. Parcourez les rues, les quartiers qui, visités par la crue, sont habités par les classes ou-

rières, en ce moment privées de travail, et un spectacle plus navrant encore se déroulera devant vous. Aux premiers étages, comme nous l'avons constaté dans l'île Feydeau, sur la ligne des ponts et à l'Entrepôt, l'eau a totalement élu domicile, et les allées, par suite, se trouvant obstruées, il a fallu se résigner à faire l'escalade des étages supérieurs, à l'aide d'échelles.

Bien qu'il ait été fourni plus de 2,000 pièces de bois, chevalets, etc., les communications par les appartements sont encore incomplètes.

Nous renouvelons, à ce propos, notre appel à l'initiative particulière, au concours du public; que chacun fasse son possible pour activer, développer, faciliter la circulation, et la tâche de notre administration, en devenant moins lourde, sera moins impossible à accomplir.

Avant tout, les quartiers où la circulation est active sont particulièrement l'objet de sa sollicitude. Ainsi dès que la place du Commerce est devenue impraticable devant la rue de Gorges, deux passerelles, l'une pour l'aller, l'autre pour le retour, ont été solidement établies.

Il en sera de même bientôt dans les endroits récemment inondés, par exemple quai de la Fosse, où déjà un service de camions se fait régulièrement, et avec sécurité.

Par suite de cet état de choses, nombre de bureaux de commerce du quai de la Fosse sont fermés; les bureaux de la douane, la gare de la bourse le sont également. Inutile d'ajouter que dans toute la longueur du quai les magasins sont clos.

Les diverses lignes d'omnibus ont cessé d'être desservies.

Le train qui arrive à Nantes à 6 heures a dû s'arrêter à la Possonnière, où les voyageurs à destination de Nantes ont dû prendre un des trains correspondant avec ceux de la Vendée.

Le courrier de Bretagne nous a également fait défaut, la ligne étant coupée entre Nantes et Savenay.

L'Erdre va toujours en progressant, et les quais qui la bordent sont en majeure partie devenus impraticables: les quais Jean-Bart, Cassard, Orléans et notamment le quai des Tanneurs et le quai de Versailles au pont de Barbin.

L'île Feydeau subit tout particulièrement les effets d'une inondation dont le souvenir sera, à bon droit, impérissable.

La rue de la Fosse est prise dans toute sa largeur, de la rue Jean-Jacques à la rue du Puits-d'Argent.

Quai Brancas et place du Commerce, comme en d'autres endroits, le transport se faisait, avant l'établissement des passerelles, à l'aide de charrettes à bras.

Le pont de la Madeleine est, à ses extrémités, gagné par les eaux, et il s'y est même formé un courant assez violent.

Les pavés disjoints de la chaussée de la Madeleine livrent passage à des infiltrations incessantes.

Cette chaussée est, par suite, devenue inaccessible même aux voitures, dont les roues disparaissent de distance en distance.

A la dernière heure, la crue se cotait à l'échelle du pont de la Bourse par 6^m 45.

En résumé, tous les quartiers bas, encore intacts hier, sont gagnés aujourd'hui; tout travail est suspendu dans les grandes usines; 20,000 ouvriers sont peut-être, comme on dit, sur le pavé, et la Loire croît toujours et le temps ne change pas.

Dernières Nouvelles.

On écrit de Versailles, le 16 décembre, midi, à l'agence Havas :

Le résultat de la séance de samedi a produit un grand apaisement.

M. Thiers et M. Dufaure vont aujourd'hui à la commission des Trente. On espère que l'entente avec la commission sera facilitée par la séance de samedi.

Tous les bruits de modifications ministérielles sont inexacts.

M. Ricard a donné sa démission de président du centre gauche. Le centre gauche se réunit aujourd'hui à une heure.

Un grand nombre de membres du centre droit assistaient hier soir à la réception de la présidence.

M. CASAS, professeur de piano, rue Saint-Nicolas, 72, à Saumur, donne des leçons de piano et se charge de les accorder aux prix les plus avantageux.

Santé à tous rendus sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Santé à tous par la douce Revalésière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frâis, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mé-

lancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74.000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 69,718.

Ticheville (Orne), 30 mars.

Ayant pris de la Revalésière pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement

aux hydropiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 9 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs.

— La Revalésière chocolatée rend appétit, digestion, som-

meil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande, et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 376 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMOR, rue St-Jean, GONDRAUD, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 DÉCEMBRE 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	53 70		80	Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	860	5		C. gén. Transatlantique, j. juill.	385		1 25
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	77	50		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	630			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	408 75		1 25
4 % jouissance 22 septembre.	84 30			Crédit Mobilier	412 50	1 25		Crédit Mobilier esp., j. juillet.	505		
5 % Emprunt	87 30	20		Crédit foncier d'Autriche	965			Société autrichienne, j. janv.			
Emprunt 1872	207 50			Charentes, 400 fr. p. j. août.	395		50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	380			Est, jouissance nov.	506 25	1 25		Orléans	277 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	425		50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	830			Paris-Lyon-Méditerranée	274 50		
— 1865, 4 %	277		75	Midi, jouissance juillet	595		50	Est	267		
— 1869, 3 % t. payé.	247 50			Nord, jouissance juillet	980			Nord	389		
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	444			Orléans, jouissance octobre.	822 50		50	Ouest	275		
libéré	610		20	Ouest, jouissance juillet, 65.	310	2 50		Midi	273 50		
Banque de France, j. juillet.	500			Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	700	7 50		Deux-Charentes	349 25		
Comptoir d'escompte, j. août.	450			Compagnie parisienne du Gaz.	72 50			Vendée	240		
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.				Société Immobilière, j. janv.							
Crédit Foncier colonial, 250 fr.											

GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 09 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 56 — — express.
12 — 38 — — soir, omnibus.
4 — 44 — — —
10 — 30 — — express-poste.

Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34.

Etrennes pour 1873.
40^e ANNÉE (1872).

Prix du volume broché 7 fr. »
cartonné 8 50

Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1873, environ 50 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1872. — Le volume 1872 (40^e année), mis en vente le 5 décembre 1872.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché . . . 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.
Prix de chaque volume broché. 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8°
Prix, pour Paris, broché 15 fr.
— — — — — cart., doré sur tranche 18

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Paris 3 fr. »
Départements 8 50
Etranger, suivant les conventions postales.

On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.

Prix: Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 24 juin 1873.
UNE MAISON
Avec cour, grande écurie et remise,
Située à Saumur, rue des Payens, occupée par M. Palustre de Montifaut.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE
D'OCCASION,
DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.
S'adresser au bureau du journal.

MAISON
A LOUER
Avec ou sans écurie et remise,
Rue d'Orléans, 50.
S'adresser à M. Coué, photographe à Saumur. (527)

A LOUER
PRÉSENTMENT,
GRANDE REMISE et GRENIER au-dessus.
S'adresser à M^e GAULAY, place Saint-Nicolas. (415)

A VENDRE
DEUX CHIENS D'ARRÊT, bonne race, bien dressés.
S'adresser à René GALLAIS, à la ferme de la Belarderie, commune de Verrey. (494)

ON DEMANDE UN MÉNAGE pour une conclergerie.
Inutile de se présenter sans être muni de bons certificats.
S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

HISTOIRES
DU
VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,
Gentilhomme angevin,
Revus et publiés par son petit-neveu,
Le Chevalier DE GLOUVET.
Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :
Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

NOUVELLE SOUSCRIPTION
Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE
DE LA
CONVERSATION
ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,
Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit *Panthéon littéraire*, de 800 pages chacun, à deux colonnes.
Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

LA FRANCE ELEGANTE
ET
LE MONITEUR DES MODES DES DAMES ET DE L'ENFANCE
SE PUBLIE EN DEUX ÉDITIONS.

Bureau d'abonnements: 64, rue Sainte-Anne, Paris.

L'ÉDITION MENSUELLE	L'ÉDITION BI-MENSUELLE
PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS, PUBLIE :	PARAISSANT LE 1 ^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, PUBLIE :
1 ^o 12 numéros grand in-8°, format de luxe;	1 ^o 24 numéros grand in-8°, format de luxe;
2 ^o 24 gravures de modes coloriées;	2 ^o 36 gravures de modes coloriées;
3 ^o 12 patrons découpés de grandeur naturelle, de robes ou confections.	3 ^o 12 planches de broderies et travaux;
	4 ^o 24 patrons découpés de grandeur naturelle de robes ou confections;
	5 ^o Plusieurs morceaux de musique inédite pour chant et piano;
	6 ^o Et une multitude de fantaisies en tapisserie, crochet, tricot, etc.
Prix d'abonnement : Un an : Départements, 12 fr.; six mois : 7 fr.	Prix d'abonnement : Un an : Départements, 18 fr.; six mois : 10 fr.

Envoyer un mandat sur poste au nom de M. MANTIN, directeur.

Musique --- CHOUDENS --- Musique
Rue Saint-Honoré, 265, à Paris.

SAUMUR
A la librairie GRASSET, rue St-Jean, 1.

Wantant mettre la musique à la portée du public, M. CHOUDENS, éditeur de musique pour nos meilleurs compositeurs, a établi un dépôt de leurs ouvrages à Saumur, chez M. GRASSET, libraire, rue Saint-Jean. On y trouve un assortiment de morceaux en tous genres, pour piano surtout, pour violon, flûte, cornet et autres instruments; romances et chansonnettes. Il suffit de demander un morceau spécial, avant le jeudi, pour le recevoir exactement, avec les articles de librairie, le samedi, à midi. Il y a un piano de Pleyel pour essayer la musique, si on le désire.

Fortes remises: — Mêmes prix qu'à Paris.

N.-B. — Partitions et morceaux en location. — On fera venir d'Angers un accordeur de pianos, lorsque plusieurs personnes le demanderont. (197)

Saumur, imprimerie de P. GODET.